



L'ACEF lance deux outils de lutte à l'endettement des personnes âgées

« Je n'ai jamais pensé à préparer ma retraite, j'étais certaine de travailler toute ma vie ! »

Marguerite, 65 ans, a toujours eu une énergie formidable et l'impression qu'elle pourrait travailler tant qu'elle le voudrait. En ayant recours à ses cartes de crédit, elle faisait parfois des dépenses que ne lui permettaient pas ses revenus modestes. À 50 ans, elle a dû se retirer du marché du travail. Sans épargne et sans autres revenus que celui de l'aide sociale, elle s'est retrouvée incapable de rembourser ses dettes et de se gêter comme elle l'aurait souhaité pour sa retraite.

Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) constatent que de plus en plus de personnes âgées ont besoin de leur aide parce qu'elles arrivent endettées à l'âge de la retraite. L'histoire de Marguerite nous rappelle que la retraite ne survient pas toujours dans les circonstances espérées, et qu'un minimum de planification est nécessaire pour éviter certaines situations. En fait, selon la Régie des rentes du Québec, presque une personne sur deux prend sa retraite à un moment qu'elle n'avait pas réellement choisi et planifié. En effet, des événements inattendus, comme des problèmes de santé, une séparation ou une perte d'emploi, peuvent venir perturber un projet de retraite et avoir des répercussions importantes, notamment sur la situation financière et le bien-être. Surtout si on n'a pas épargné au cours de sa vie active.

Préparer sa retraite veut dire qu'il faut faire l'effort d'estimer ses revenus suite au retrait du marché du travail, mais aussi d'anticiper la variation des dépenses au fil des ans. Par exemple, en raison d'une éventuelle perte d'autonomie, on pourrait devoir recourir à des services de soutien pour demeurer à domicile ou déménager en ressource d'hébergement. Ces éventualités

peuvent accaparer une part très importante des revenus à la retraite, une part qui pourrait ne pas être disponible si le montant du remboursement des dettes est trop élevé.

L'existence d'un lien important entre l'endettement des personnes âgées et le manque de planification de la retraite a été confirmée suite à l'étude *Émergence de l'endettement chez les aînés: mieux comprendre pour mieux agir*, réalisée par une équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke en partenariat avec l'Union des consommateurs. Les différents constats dégagés ont mené au développement de deux outils, à l'intention des personnes âgées et des intervenants qui les accompagnent, pour aider à prévenir un endettement, ou encore à trouver des solutions. L'outil **Test éclair sur votre santé financière** permet de faire un bilan de sa situation financière, tandis que l'outil **Endettement chez les aînés : détecter pour mieux intervenir** guidera l'intervenant vers des pistes d'action.

Ces outils sont disponibles à l'ACEF ou au service budgétaire de votre région, ainsi que sur le site toutbiencalcule.ca.



À quoi va ressembler votre retraite? Êtes-vous prêt?

Formation gratuite offerte par l'ACEF Lanaudière qui a pour but de vous outiller pour prendre de bonnes décisions à l'approche de ce tournant de vie.

connaissance des services et des programmes

connaissance des services et des programmes

maîtrise de vos finances personnelles



Réfléchir sa retraite

OBJECTIF DE LA FORMATION

Réfléchir à un projet de retraite qui prend en compte les limites et les perspectives financières ainsi que les enjeux et les projets personnels de chacun

CONTENU DE LA FORMATION

- Budget, endettement et enjeux personnels
- Programmes gouvernementaux
- Notions de fiscalité
- Stratégies de décaissement



Divers documents vous seront fournis gratuitement pour vous guider dans votre démarche.

Formation ouverte à tous

Joliette

29 mars 2017 de 18h30 à 21h30

Mascouche

12 avril 2017 de 13h à 16h

12 avril 2017 de 18h30 à 21h30

Repentigny

19 avril 2017 de 13 à 16h

19 avril 2017 de 18h30 à 21h30

Inscription obligatoire auprès de l'ACEF Lanaudière au 450 756-1333

